

Cholet mag

À LA UNE P. 12

**La fabrique des saveurs,
notre nouvelle
cuisine centrale**

CHOlet 



ILS FONT CHOLET
Regards sur le handicap
À LIRE P. 9

**TOUJOURS LÀ
POUR VOUS**
Rafaël, Auxiliaire de vie
À LIRE P. 10

**CHOLET, VILLE
ET AGGLOMÉRATION**
**Ensemble, mobilisés
pour le climat**
À LIRE P. 19

Vendredi 28 mars

Station

En plus de la réfection des réseaux d'assainissement, Cholet Agglomération a amorcé la construction d'une nouvelle station d'épuration à Maulévrier.

L'objectif est de pallier les problèmes d'assainissement de la commune pour favoriser son développement. Coût de l'opération 5,8 millions d'euros TTC, dont 30 % financés par l'Agence de l'eau et le Département, auxquels s'ajoutent les 5,8 M€ de la réfection des réseaux.



Dimanche 30 mars

Semi

La 38^e édition du semi-marathon de Nuaille a rassemblé 3 750 coureurs.

Parmi eux, certains de haut niveau mais aussi de nombreux amateurs en quête de défi, avec deux nouveaux records au tableau : côté masculin, le semi-marathon a été remporté par l'athlète marocain Shadrack Korir en 1h01'42" ; chez les femmes, la Kényane Jemutai Rutto s'est imposée en 1h10'09".



Jeudi 3 avril

Maurice Vendre

Une section de l'actuelle rue de Trémentines a été rebaptisée "rue Maurice-Vendre", en mémoire du fondateur de la fondation AMIPI décédé en 2014. Une reconnaissance pour celui qui a œuvré toute sa vie en faveur de l'inclusion par le travail des personnes en situation de handicap.





Jeudi 3 avril

Mobilité

600 élèves de CM2 de Cholet et de communes de l'Agglomération ont participé au 15^e Rallye de la Mobilité Durable.

Organisée par Transports Publics du Choletais, cette journée a pour but de sensibiliser les jeunes aux modes de déplacements doux et actifs, leur apprendre le fonctionnement du réseau Choletbus, avant leur entrée en 6^e.



© Ville de Cholet - Baptiste Paquereau

Lundi 7 avril

Peau neuve

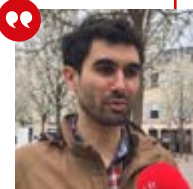
La Ville a entrepris un chantier d'aménagement provisoire de la place du 8-Mai-1945, dans le but d'améliorer la sécurité et le confort des usagers. Cette rénovation se veut temporaire, puisqu'un projet d'harmonisation de ce secteur de la ville est déjà prévu à moyen terme. D'ici la fin d'année, la Ville de Cholet va lancer un concours de maîtrise d'œuvre pour déterminer le design final de cet espace public.

VOUS
QUI LE DITES !

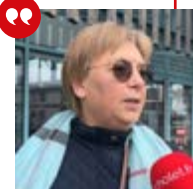
Tous au compost !

À l'occasion de l'opération nationale "Tous au compost", du 29 mars au 13 avril, nous vous avons interrogés sur vos habitudes en matière de compostage des biodéchets. Règles d'or, idées reçues, avantages, bon de réduction pour l'achat d'un composteur... les réponses aux questions que vous vous posez se trouvent sur environnement.cholet.fr

"On est arrivés dans notre maison, il y avait déjà un composteur donc on continue à l'utiliser quotidiennement."



"J'y mets mes épluchures, mes sachets de thé, mes vieux sopalins... Une fois qu'on a l'habitude, c'est facile à faire !"



"On a un composteur qu'on a acheté grâce au bon de l'Agglo. C'est un plaisir d'avoir un bon engrais pour le jardin ensuite."



"L'avantage c'est que ça allège nos poubelles. C'est bon pour la planète !"



Retrouvez le micro-trottoir en intégralité

MOINS D'ÉCRANS

UN JEU D'ENFANT

Votre enfant a besoin de votre regard

**NE LAISSEZ PAS
UN ÉCRAN
VOUS SÉPARER**



**MARRE D'ÊTRE
DES ZOMBIES ?
LÂCHONS NOS MOBILES
LA NUIT !**



Direction de la Communication - Cholet, Vie et Appréhension - avril 2025



cholet





Du 18 au 21 avril

Cholet Mondial Basketball

La 41^e édition du tournoi international U19 organisé par la Jeune France a tenu toutes ses promesses. Sur le parquet de La Meilleraie, au terme d'une très belle finale, les jeunes de Paris Basketball ont remporté le trophée face à Texas Basketball Academy, devant près de 4 000 spectateurs.



Laurent Samson et son épouse Sophie Ledoyen ont créé une glace aux couleurs de Cholet.

Cholet a désormais sa glace

Les restaurateurs choletais Laurent Samson et Sophie Ledoyen imaginent et lancent la commercialisation d'une glace en hommage à la cité du mouchoir.

Un pot rouge et blanc, aux couleurs du mouchoir, un double parfum, une crème rouge et blanche : voici la glace de Cholet. Ce nouveau produit s'inscrit dans l'aventure des Glaces de Louizette, marque artisanale née en septembre dernier, fruit de cinq années de travail et de passion. *"Inspirée par nos filles, Louise et Zoé, cette marque incarne un savoir-faire artisanal et des saveurs authentiques"*, entame **Laurent Samson**, gérant des Glaces de Louizette. *"J'ai effectué 3 formations à l'école d'Alain Ducasse sur le thème de la technologie des glaces. Cinq années de tests nous ont permis de perfectionner les techniques et de sortir aujourd'hui une gamme complète."*

Le mouchoir comme emblème

14 parfums, des ingrédients naturels sans colorant, sans conservateur, une fabrication artisanale et depuis fin mars, l'arrivée de la petite dernière : la glace de Cholet. *"Après le lancement des premiers parfums, nous avons très vite imaginé un produit à l'effigie de la ville pour promouvoir le territoire et son patrimoine."* L'emblème du mouchoir rouge et blanc est apparu comme une évidence. Le packaging reprend les motifs textiles, qui se prolongent à l'intérieur du pot : *"On retrouve le blanc et le rouge avec ce marbrage de deux parfums : la vanille gousse et les 4 fruits rouges."* Trois mois de travail et de recherche ont été nécessaires pour obtenir un équilibre entre parfum et texture : *"Nous voulions à la fois obtenir une onctuosité et retrouver vraiment les goûts."*

Avis aux bcs sucrés et aux gourmands : les Glaces de Louizette, y compris la glace de Cholet, sont en vente au Bistrot de la Gare, à Intermarché avenue de la Marne, au Super U Arcades Rougé et bientôt à

l'Office de Tourisme pour les particuliers ; à Promocash et chez Thomas pour les professionnels. ■

INFOS

📱 @lesglacesdelouizette



Qui sont les Anysetiers ?

La Commanderie des Anysetiers, qui puise ses racines au Moyen Âge, existe depuis 1980 à Cholet. Présentation de l'association qui accueille en juin le Congrès annuel de l'Ordre International.

L'Ordre International des Anysetiers est le seul club service d'origine française. La première corporation date de 1263, sous le règne de Saint-Louis. À cette époque, la Corporation des Anysetiers soignait les malades à l'aide de médicaments issus de la graine d'anis. Depuis 1990, l'Ordre fonctionne comme une fédération de 81 Commanderies autonomes en France et en Europe (Italie, Suisse, Bulgarie, Espagne, Allemagne, Luxembourg, Belgique, Pays-Bas) et compte 3 000 adhérents.

"Aider et donner de l'espoir"

Les Anysetiers mènent des actions principalement dans le domaine de la santé, pour soutenir les malades et leur famille, la recherche médicale, les personnes en situation de handicap. "Notre principale fonction est d'aider les personnes en difficulté. Aider et donner de l'espoir est notre slogan", précise Sylvie Bouchonneau-Blot,

Grand Maître de la Commanderie du Choletais, des Mauges et du Bocage vendéen. "Devenir Anysetier, c'est allier amitié, convivialité et engagement à travers des actions philanthropiques et culturelles."

Forte de 69 membres, la Commanderie du Choletais, des Mauges et du Bocage vendéen fête cette année son 45^e anniversaire. Les Anysetiers du Choletais se retrouvent chaque mois pour partager des moments conviviaux et collecter des fonds reversés ensuite à des associations. Chaque année, la Commanderie organise aussi des événements comme la randonnée Octobre Rose au profit de l'association Vivre Comme Avant, ou encore la compétition de golf pour le financement de séances de médiation animale au profit des jeunes de l'IME La Rivière. ■

INFOS
anysetiers.org

Congrès annuel

Du 5 au 9 juin, l'Ordre International des Anysetiers tiendra son Congrès annuel à Cholet. 400 personnes venant de l'Hexagone et de pays voisins européens seront présentes à l'invitation de la Commanderie du Choletais. Au programme pour les membres et les accompagnants : visites, sorties culturelles, cérémonie d'intronisation des nouveaux membres. "Nous avons accueilli le Congrès pour la dernière fois en 2009. C'est une grosse organisation pour laquelle nous recevons le soutien de la Ville de Cholet et de partenaires privés. C'est l'occasion de valoriser les atouts du territoire", note Georges Pasquer, Sénéchal de la Commanderie.



Les 13 membres du Chapitre de la Commanderie des Anysetiers du Choletais, des Mauges et du Bocage vendéen

MOINS D'ÉCRANS
UN JEU D'ENFANT

**LES ÉCRANS C'EST
COMME LES BONBONS :
EN MANGER TROP,
ÇA REND RONCHON**

**LES ÉCRANS C'EST
COMME LES REPAS :
HORAIRES FIXES
ET QUANTITÉ LIMITÉE**

Directeur de la Communication - Cholet, Ville et Agglomération - avril 2023

3-6-9-12
Apprivoiser les écrans et grandir

Ville amie des enfants

CHOLET

Cholet solidaire face au cancer



Yves Clédât (au centre) et les bénévoles de la Ligue contre le cancer sensibiliseront au dépistage de la maladie le 18 mai.

Les Lions Clubs Cholet Mauges et Cholet Cité donnent à nouveau rendez-vous dimanche 18 mai sur la place Travot pour un départ à 9h.

"Cholet solidaire face au cancer", c'est le nom donné à cet événement au profit de la Ligue contre le cancer. Cette randonnée urbaine propose 2 circuits de 4,5 ou 9 km, à travers le centre-ville, le Parc de Moine, ou le Plessis jusqu'à Ribou.

L'inscription est fixée à 6 € et donne droit à une collation à l'arrivée. Les dons libres (par chèque ou en ligne) sont également possibles. "L'intégralité des sommes collectées est reversée à la Ligue contre le cancer, qui a pour objectifs d'aider à financer la recherche médicale et les actions de prévention, et de soutenir les familles", indique **Yves Clédât**, membre du Lions Club Cholet Mauges.

Place Travot, des animations musicales et des stands d'information seront tenus par la Ligue contre le cancer et le service Oncologie du Centre hospitalier de Cholet pour informer le public sur le dépistage de la maladie. ■

Qui sont ces Lions ?

Bénévoles qui ne comptent pas leur temps, les membres des Lions Clubs organisent ou soutiennent chaque année des actions afin d'aider financièrement de nombreuses associations choletaises. L'objectif étant d'apporter du mieux-être aux personnes qui en ont le plus besoin. Soupe des chefs, Primavera, journée citoyenne, Almanach du Choletais... les actions vont le plus souvent vers les plus démunis, les personnes déficientes, les enfants soumis à des difficultés, les malades...

À l'international, le Lions est une organisation qui œuvre sur tous les continents et compte 1,5 million de membres !

INFOS



Inscriptions

L'illustration utilisée pour l'affiche du festival a été réalisée par Françoise Blanchandin accompagnée par les établissements de l'APAHRC.

Regards sur le handicap

Du 21 au 24 mai, se tiendra la première édition du festival "Regards Art & Handicap". Au programme théâtre, conférences, sports, cinéma...



Co-organisé par l'Association des Parents Amis et Adultes en situation de Handicap de la région Choletaise (APAHRC) et la Ville de Cholet, l'événement réunit un ensemble d'acteurs culturels et sportifs autour de la question du handicap. "Notre objectif est de faire connaître les réalités des différents handicaps. On souhaite casser la représentation que le grand public peut avoir sur le handicap", détaille **Maryline Neveu**, Directrice des établissements La Haie Vive - APAHRC. "On observe une véritable méconnaissance, donc on invite les Choletais à venir découvrir comment en tant que citoyens, ils peuvent appréhender le handicap. On veut vraiment que les personnes en situation de handicap ne soient plus invisibles, mais qu'elles trouvent leur place."

Le cinéma pour fil conducteur

Un ensemble d'animations sera organisé pendant la semaine par l'APAHRC, ses partenaires, mais aussi des bénévoles des ESAT locaux. "Il y a déjà beaucoup d'initiatives qui accompagnent le public handicapé sur Cholet (lecture adaptée,

sport adapté...). Notre programmation met en valeur les initiatives choletaises pour encourager à aller vers ces associations. Le festival est orienté sur le film, car c'est un médium facile d'accès et on souhaite toucher le plus grand nombre", précise Maryline Neveu. Comédie, fiction, documentaire, ciné-débat, le cinéma ponctuera ces quatre jours. Des séances seront d'ailleurs organisées à destination des scolaires jeudi et vendredi pour les classes élémentaires.

À noter

• Mercredi 21 mai, à 19h

Pour la soirée d'ouverture, le CGR diffuse "Mon inséparable" d'Anne-Sophie Bailly. Le film illustre la relation entre un aidant et un aidé. Devenu adulte, ce dernier tombe amoureux et chamboule leur équilibre.

• Jeudi 22 mai, à 20h30

"État limite" de Nicolas Peduzzi est un documentaire qui aborde le manque de moyens pour prendre en charge la psychiatrie. Jamal Abdel Kader, psychiatre et protagoniste du film, est invité pour un débat à l'issue de la séance.

• Vendredi 23 mai, à 22h

Rendez-vous au Jardin du Mail pour un ciné en plein air avec "Chacun pour tous", de Vianney Lebasque. Inspiré d'une histoire vraie, le film raconte une fraude lors des Jeux paralympiques.

• Samedi 24 mai, à 20h

Pour clôturer le festival, le théâtre Interlude accueille la représentation "Instants X Fragiles". La pièce sensibilise aux problématiques vécues par les familles avec un enfant porteur d'un handicap mental ou du syndrome du X Fragile. ■

INFOS
apahrc.fr



Programme complet

Rafaël, 25 ans.
Auxiliaire de vie au sein
du service Adomi Facil,
direction de l'Action
gérontologique.
Au service des Choletais
depuis 6 ans.



“
**J'aide les personnes âgées
ou handicapées dans
leur vie quotidienne pour
qu'elles puissent rester à
leur domicile.**”

Rafaël, Auxiliaire de vie

En quoi consiste votre métier ?

Mon métier consiste à aider les personnes âgées ou handicapées dans leur vie quotidienne pour qu'elles puissent rester à leur domicile. Nos services sont destinés aux personnes de plus de 60 ans, mais aussi aux personnes en situation de handicap ou aux adultes nécessitant une aide temporaire. J'interviens pour l'aide à la personne (le coucher, le lever, les transferts, la toilette, l'habillage...) et pour de l'accompagnement à la vie sociale.

Comment se déroule une journée type ?

Il n'y a pas vraiment de journée type et c'est ce qui est bien dans ce métier. Nous avons un planning de visites établi et la journée commence généralement aux alentours de 7h avec le lever, la toilette, l'habillage et la préparation du petit-déjeuner. Nous enchaînons ensuite avec les repas du midi et l'aide à l'alimentation pour ceux qui en ont besoin. Vers 14h, nous avons une pause avant de reprendre vers 17h pour les services du soir : change, repas et coucher. Certaines semaines, nous travaillons l'après-midi à

la place du soir pour l'aide aux courses, l'accompagnement à des rendez-vous médicaux, ou simplement pour passer du temps avec la personne autour de jeux de société. Nous sommes souvent avec les mêmes bénéficiaires, mais nous connaissons tout le monde afin d'assurer les remplacements si besoin.

Ce qui vous plaît dans votre métier ?

Le contact, les échanges. C'est la base de notre métier. Nous sommes parfois les seules personnes qu'un bénéficiaire voit dans la journée. J'ai la sensation d'être utile, car elles sont en attente de ce contact et il y a forcément des liens qui

se créent. Les journées ne sont jamais les mêmes. On ne sait pas à quoi s'attendre et c'est ce qui me plaît aussi. Il faut parfois faire preuve de prudence avec certains bénéficiaires, notamment sur le risque de chutes, mais nous avons les formations nécessaires pour y faire face et nous savons quoi faire dans ces moments-là. ■

L'activité en chiffres

- 300 usagers
- 20 aides à domicile
- 11 auxiliaires de vie



 L'interview
en vidéo



Consultez toutes les offres
d'emploi proposées par
Cholet Ville et Agglomération



**Chacun devrait participer
au financement des services
publics, qu'il soit propriétaire
ou locataire.** ”



Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Président de Cholet Agglomération
Député honoraire

Ce nouveau numéro de Cholet mag présente la cuisine centrale, mise en route récemment. Ce lancement illustre la concrétisation d'un projet majeur du mandat...

Le nouveau prestataire Elior a en effet pris place dans les locaux au début du mois d'avril. Après quelques semaines de calage, la nouvelle cuisine centrale va atteindre sa vitesse de croisière en fabriquant à terme 4 000 repas par jour. Je tiens à rappeler que cet équipement important a également une vocation pédagogique pour les enfants. Il est primordial de sensibiliser dès le plus jeune âge au bien manger. Des ateliers y seront organisés pour sensibiliser et parfaire les connaissances des plus jeunes.

Dans les prochaines semaines, le festival "Regards Art et Handicap" se déroulera du 21 au 24 mai. Un événement inédit à Cholet...

Organisé par l'APAHRC - l'Association des Parents Amis et Adultes en situation de Handicap de la région Choletaise - avec le concours de la Ville de Cholet, ce festival a pour but de sensibiliser bien entendu, mais surtout de changer le regard sur la personne en situation de handicap. Après le film "Un p'tit truc en plus" d'Artus qui a initié une vague de changement, cet événement participera à faire évoluer les mentalités grâce à la projection de films, des conférences et bien d'autres animations.

Enfin, les élus de Cholet Agglomération ont voté deux délibérations importantes dernièrement : la baisse du taux de taxe foncière et le programme d'actions du Plan Climat Air Énergie Territorial...

Les décisions prises par le gouvernement Bayrou en faveur des collectivités nous ont permis de baisser de 5 % à 3 % le taux de taxe foncière pour les propriétés bâties voté en décembre dernier. J'ai également décidé de baisser de 3 % les taux d'imposition à Cholet. On ne peut plus asphyxier financièrement toujours les mêmes ménages propriétaires et qui participent seuls à l'effort financier. C'est un geste qui me semble important dans le contexte économique difficile pour nos concitoyens.

Enfin, notre plan d'actions du Plan Climat Air Énergie Territorial a été voté. Un tel document concrétise la politique menée en matière de développement durable. ■



Olivier Baguenard

Adjoint au Maire
Éducation

“ *La fabrique des saveurs, notre nouvelle cuisine centrale a la capacité de produire 4 000 repas par jour. Elle est aussi équipée de bacs inox réemployables en accord avec la loi AGEC. Ce nouvel équipement se veut pérenne et particulièrement performant. Légumerie, local diététique, salle de découverte du goût, c'est une véritable progression dans la préparation des repas qui sont cuisinés sur place. On a à cœur de servir des plats à la fois savoureux et équilibrés aux Choletais.* ”

La fabrique des saveurs

mijote des plats de qualité

La nouvelle cuisine centrale prépare ses premiers repas.
Au menu, qualité, fait-maison et local.

Situé dans la zone d'activité du Cormier, le nouvel équipement d'une surface de 1 463 m² remplace l'ancienne cuisine centrale vieillissante. Après 38 ans de service, elle était devenue obsolète et nécessitait des travaux conséquents qui n'auraient pas permis de se mettre aux normes exigées par les nouvelles réglementations. Un an et demi de travaux et une phase de test plus tard, la nouvelle cuisine centrale a servi ses premiers repas pendant les vacances scolaires de printemps. L'investissement porté par la Ville de Cholet s'élève à 7,2 millions d'euros TTC.

Un nouveau nom pour une nouvelle identité

La cuisine centrale se nomme désormais La fabrique des saveurs. Cette nouvelle identité affirme la décision de la Collectivité d'offrir des plats de qualité à ses convives. Tout au long de l'année, l'établissement livre une quarantaine de sites : restaurants scolaires, accueils de loisirs de Cholet Animation Enfance, classes vertes du CISPA, structures Petite Enfance, résidences autonomie... "Notre souhait est de sortir de la connotation négative qui pourrait être associée à la cuisine centrale. Dans l'esprit commun, on considère qu'on n'y cuisine pas. Il y a un aspect industriel. Ce n'est pas le cas à Cholet. Tous les repas sont préparés et cuisinés par une équipe de 25 personnes", souligne l'Adjoint au Maire délégué à l'Éducation, **Olivier Baguenard**. Ce sanctuaire du "bien manger" peut produire jusqu'à 4 000 repas par jour, soit 1 000 de plus que l'ancien équipement.

Des enjeux de santé publique et environnementaux

La fabrique des saveurs a été pensée en adéquation avec les lois EGalim (équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable) et AGECE (anti-gaspillage pour une économie circulaire). La fin de l'utilisation des barquettes en plastique dans la restauration collective a demandé des ajustements de la part de la Collectivité. Elle investit notamment dans près de 7 000 bacs inox réemployables. "Nous devons répondre à des enjeux de santé publique et environnementaux. La suppression des barquettes plastiques répond à deux problématiques. D'une part, elle supprime les perturbateurs endocriniens notamment chez les enfants ; d'autre part, elle permet la diminution des déchets, car le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas", analyse l'élu. De plus, la Ville de Cholet a ouvert ses approvisionnements en produits bruts, de saison, et en circuit court.

Un équipement écologiquement performant

À la fois moderne et lumineux, ce nouvel outil se veut aussi performant sur le plan écologique. La fabrique des saveurs est équipée de 160 panneaux photovoltaïques, ce qui permet d'avoir une autosuffisance sur site.

PCAET
Plan Climat Air Énergie Territorial



Une fois la préparation des plats terminée, les bacs inox sont conditionnés avant d'être envoyés en chambre froide.



La fabrique
des saveurs



Une équipe de cuisiniers prépare les repas de La fabrique des saveurs.



Les agents de la résidence autonomie du Bosquet prennent leurs marques avec les bacs en inox lors du service du midi.

La qualité, rien que la qualité

Pour renforcer sa volonté politique de servir des plats de qualité aux Choletais, la Ville de Cholet a établi un nouveau marché de restauration collective.

Depuis janvier, la société Elior est le nouveau prestataire en charge des repas de la cuisine centrale. L'entreprise doit répondre à un cahier des charges très exigeant défini en amont par la Collectivité. "On veut proposer des produits de qualité, du fait-maison. C'est notre axe principal. On a choisi des repas équilibrés à cinq composantes par exemple et 40 % des produits d'origine animale sont labellisés. Et surtout, on respecte la loi EGalim et on va même au-delà de ses directives", insiste **Olivier Baguenard**. Aujourd'hui, 50 % des aliments préparés par la cuisine centrale sont issus d'une production de qualité et durable, avec une grande proportion de bio à hauteur de 36%. Alors que la loi EGalim n'impose que 20 % de produits bio. Afin d'augmenter le nombre de produits bruts, une légumerie a été installée dans La fabrique des saveurs. De plus, un local diététique permettra de mixer directement sur place certains plats pour les seniors ou les enfants en crèche.

Une organisation différente

La Ville de Cholet a aussi inscrit dans son cahier des charges l'utilisation de

bacs inox. L'ensemble des agents ont été formés à ce nouvel ustensile qui nécessite une organisation différente. "Les bacs inox sont plus lourds et bien plus chauds lorsqu'ils sortent du four. Ce sont des détails qui ont une répercussion sur le quotidien des équipes. Il était donc essentiel non seulement de réfléchir à l'ergonomie des postes de travail au sein de la cuisine centrale, mais aussi dans nos antennes satellites", poursuit l' élu.


Des étapes intermédiaires ont donc été ajoutées au processus de fabrication. La cuisine centrale est équipée d'un système de scellage des bacs avec vide partiel, avec des valves de couleurs pour distinguer les entrées, des plats, des produits laitiers et des desserts. Le nom des préparations est inscrit sur les couvercles pour permettre aux agents d'identifier le contenu des barquettes en inox. De plus, les contenants étant réemployables, ils sont désormais équipés d'un système de traçabilité. Pour finir, La fabrique des saveurs dispose également d'un système de lavage pour désinfecter les bacs entre chaque utilisation.

La fabrique des saveurs, c'est :

Jusqu'à 
4 000
repas produits / jour

 **7 000**
bacs inox

4
jardinières
pédagogiques 

 **160**
panneaux
solaires

7,2 M€ TTC 
d'investissement

Une salle de goût pour s'initier aux saveurs

L'éducation au goût des plus jeunes est l'une des priorités de la Ville de Cholet. La fabrique des saveurs prévoit d'organiser des ateliers pour éveiller les enfants au bien-manger.

En plus d'une légumerie, ce nouvel établissement est équipé d'une salle de découverte du goût qui permettra d'accueillir des enfants pour des ateliers à l'éducation au goût, notamment dans le cadre du programme "Mon école, mon menu". Le dispositif organisé en partenariat avec l'Éducation nationale sensibilise les écoliers à une alimentation équilibrée. Il leur présente aussi la chaîne de préparation des repas servis dans les cantines.

De la fourche à l'assiette

Cette salle est un véritable espace de découverte doté de plaques de cuisson, de plans de travail et aussi d'écrans. "L'idée est qu'ils apprennent quelques techniques qu'ils pourront reproduire chez eux. Les enfants y découvriront des notions de cuisine, d'assaisonnement, se familiariseront avec les saveurs. Notre objectif est également de contribuer à réduire le gaspillage alimentaire. On pense que si les enfants comprennent comment on produit, récolte, prépare un aliment, on peut agir sur le gaspillage, de manière générale", confie Olivier Baguernard.

De plus, quatre jardinières ont été installées à proximité de ce nouveau local où

sont plantées des aromatiques. "Elles permettent de faire le lien avec les ateliers. Ils pourront ainsi apprendre à reconnaître certaines variétés telles que la menthe, la ciboulette, le persil, assimiler leur odeur, leur goût", développe l'élue en charge de l'Éducation. Les ateliers thématiques devraient démarrer en 2026 et des activités seront aussi proposées aux seniors des résidences autonomie. ■



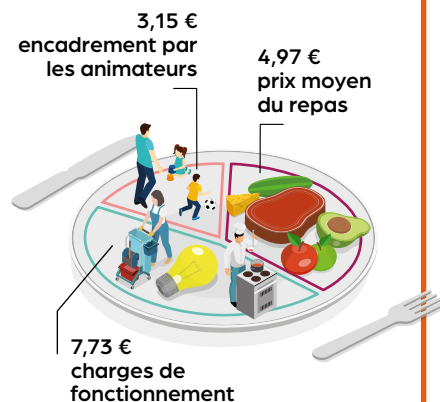
Les enfants de l'accueil de proximité de Favreau mangent les betteraves coupées à la légumerie de La fabrique des saveurs.

Le saviez-vous ?

La Ville de Cholet finance plus de 70 % de la pause méridienne qui se compose d'un temps de repas et d'un temps de récréation, encadré par des animateurs. Le prix moyen demandé aux familles est de 3,43 € (en 2023) alors que le coût s'élève à 15,85 €. La différence est prise en charge par la Collectivité.

COÛT PAR ENFANT EN 2023

15,85 €



Focus sur la restauration scolaire

Bien que le service de restauration scolaire ne soit pas une obligation, la Ville de Cholet s'engage dans une démarche de "haute qualité". Objectif : affirmer son ambition de garantir le plaisir dans l'assiette pour chacune des écoles maternelles et élémentaires publiques du territoire.

Elle propose :

1. Viandes Label Rouge pour les sautés et volailles Label Rouge ;
2. Poissons écolabel "pêche durable" ou MSC, frais en filet garantis sans peau et sans arêtes ;
3. Pain bio à chaque repas depuis 2014 ;
4. Légumes frais bio en circuit court et de saison pour certaines crudités et garnitures (chou blanc et rouge, concombre, tomate, carotte, céleri-rave, courgette...) ;
5. Purées maison de fruits frais bio en circuit court et de saison (pomme, poire) et toutes les autres purées de fruits bio ;
6. Céréales et légumineuses bio et riz IGP de Camargue ;
7. Fromage blanc bio / yaourts bio de producteur local ;
8. Fromages à la coupe bio, AOP ou AOC, ou IGP ;
9. Un menu végétarien par semaine ;
10. Exclusion des OGM et de l'huile de palme.

Retrouvez les menus de vos enfants sur l'appli **Choletmaville**

Favoriser le bien-être et la réussite de chaque enfant

En 2024, la Ville de Cholet a renouvelé son projet éducatif territorial pour une période de trois ans. Cette démarche collaborative incarne l'engagement de la Ville et de ses partenaires à offrir à chaque enfant un parcours éducatif enrichissant, cohérent et équitable. Explications.

Le projet éducatif territorial (PEDT) est un outil de collaboration locale qui rassemble, à l'initiative de la Collectivité, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : parents, Éducation nationale, personnel de la Ville, associations locales, institutions... Le PEDT vise à proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école. "La Ville de Cholet a la volonté d'impulser et de participer au développement dynamique d'un projet éducatif concerté pour renforcer la réussite scolaire, l'intégration et l'épanouissement de tous les enfants. En effet, si l'école a pour mission première la démocratisation de l'accès aux savoirs et la formation initiale de tous les jeunes citoyens, elle n'est pas seule pour atteindre ces objectifs", explique **Olivier Baguenard**, Adjoint au Maire délégué à l'Éducation. "La réussite et le bien-être de l'enfant sont l'affaire de tous, c'est le principe de la co-éducation. L'enfant s'épanouit par ses activités à la maison, par sa relation avec les autres, par le jeu, par la découverte culturelle et par les apprentissages."



Le PEDT permet de développer les passerelles entre les structures par une meilleure connaissance entre les professionnels. La mise en place de groupes de travail, de formations transversales,

d'actions de sensibilisation auprès des enfants et des familles et d'actions communes entre les structures permet de faire vivre et d'enrichir ce PEDT. ■

3 grands axes et des actions concrètes (quelques exemples)

Réussite scolaire

- Activités culturelles et sportives dans toutes les écoles
- Accompagnement des enfants ayant des difficultés en langage ou apprentissage

Bien-être de l'enfant

- Renaturation des cours d'écoles et des crèches : améliorer le cadre de vie des enfants
- Prévention du harcèlement : sensibilisation des enfants, suivi commun des situations, formation des professionnels
- Inclusion : faciliter l'accueil des enfants à besoins particuliers, accompagner les familles, former les professionnels

Passerelle

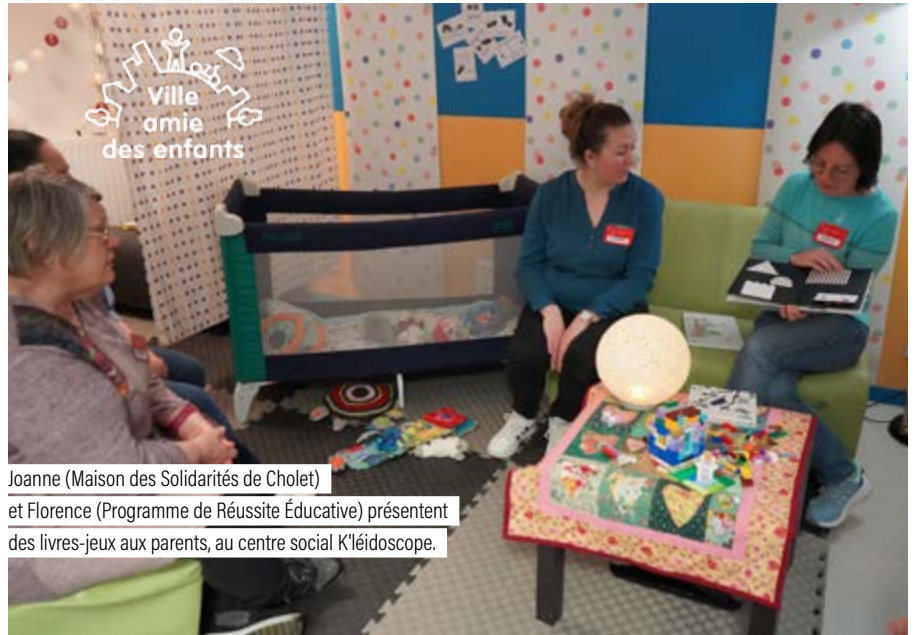
- Accompagnement à la première scolarisation
- Passerelle entre les structures Petite Enfance, l'école et l'accueil de loisirs, entre la GS et le CP, entre le CM2 et la 6^e

Des livres à soi

Le programme "Des livres à soi" donne des clés aux parents pour susciter le plaisir de lire à leurs enfants.

Marelle, Lego®, peluches et autres jouets sont disséminés dans la pièce. Pour ce quatrième atelier, la salle du Centre social K'léidoscope a entièrement été redécouverte par des bénévoles. Après les livres pop-up, les imagiers, les abécédaires et les albums sans texte, ce jeudi 3 avril, le thème de la rencontre porte sur les livres-jeux (Cherche-trouve, Où est Charlie?...), pour s'amuser et favoriser l'observation fine. Enfants et adultes en raffolent. Répartis en petits groupes, des parents se prêtent au jeu et découvrent des livres interactifs pour la jeunesse.

Pendant six ateliers, ils se familiarisent, manipulent les livres présentés par les animateurs. L'objectif étant qu'ils se les approprient, apprennent à raconter et les partagent ensuite avec leurs enfants. Durant le programme, des sorties à la bibliothèque et à la librairie sont aussi organisées. De plus, un chèque-lire d'une valeur de 80 € est également distribué aux familles participantes afin qu'elles commencent à constituer leur propre bibliothèque.



Joanne (Maison des Solidarités de Cholet) et Florence (Programme de Réussite Éducative) présentent des livres-jeux aux parents, au centre social K'léidoscope.

Démocratiser la lecture et prévenir l'illettrisme

"Des livres à soi" accompagne les parents quelle que soit leur compétence de lecture. L'action conduite par la Ville de Cholet et Cholet Agglomération, via la Médiathèque et leurs partenaires (le Centre social K'léidoscope et le Programme de Réussite Éducative),

privilégie un public qui présente des difficultés avec la lecture ou la langue française. Ainsi, en aidant les parents à surmonter la "peur" du livre, cela les incite à transmettre à leurs enfants le goût de la lecture. Le programme touche une vingtaine de familles à Cholet, dont près d'une quarantaine d'enfants. ■

Samedi 14 juin
Centre-ville de Cholet
de 10h à 18h

Téléchargez l'application **baludik**

LA PISTE DES jeux

+ d'infos cholet.fr

Taxe foncière : Ville et Agglomération baissent leurs taux

En séance des 7 et 14 avril derniers, les élus de Cholet Agglomération et de la Ville de Cholet ont voté la baisse des taux de taxe foncière.



En décembre dernier, la Ville de Cholet et Cholet Agglomération ont approuvé les taux d'imposition des taxes locales pour 2025 en tenant compte du Projet de Loi de Finances (PLF) qui envisageait de faire contribuer les collectivités locales au redressement des comptes publics à hauteur de 5 milliards d'euros. Suite à la censure du Gouvernement en décembre, une nouvelle version du PLF a été adoptée et la Loi de Finances a été promulguée en février. Ce nouveau texte prévoit une contribution des collectivités locales moindre que celle initialement envisagée. *"Il m'a semblé légitime que nous fassions un effort au niveau de la Ville parce que nos finances le permettent. La Ville de Cholet est bien gérée. On a un taux d'endettement qui est bien en-dessous de la moyenne nationale"*, indique **Gilles Bourdoleix**, Maire de Cholet et Président de Cholet Agglomération.

Pour Cholet Agglomération

Ces nouvelles dispositions modifient les prévisions budgétaires en réduisant de moitié l'effort demandé par l'État en 2025 : de 4,8 millions d'euros à 2,4 millions d'euros. En conséquence, **le Conseil de Communauté a décidé de ramener le taux de Taxe Foncière sur les propriétés bâties à 3 %** (au lieu de 5 % auparavant).

Pour la Ville de Cholet

Réaffirmant une nouvelle fois son choix de limiter la pression fiscale exercée sur les contribuables, **la Municipalité souhaite aller plus loin en baissant les taux de 3 % :**

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 48,04 % (contre 49,53 % initialement) ;
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 46,42 % (contre 47,86 % initialement) ;
- Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants : 16,34 % (contre 16,85 % initialement). ■



Ensemble, mobilisés pour le climat

En séance du 22 avril, les élus de Cholet Agglomération ont adopté le programme d'actions de son Plan Climat Air Énergie Territorial.



Cholet Agglomération s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) en janvier 2020. Les objectifs qu'il fixe pour le territoire à l'horizon 2050 et la stratégie qu'il prévoit pour les atteindre ont été approuvés en janvier 2024. Nouvelle étape dans le processus : l'adoption en avril 2025 par les Conseillers communautaires d'un premier programme d'actions pour les 6 prochaines années. "Citoyens, usagers, entreprises, associations, collectivités... c'est à nous tous d'agir aujourd'hui pour préserver le cadre de vie, l'équilibre entre attractivité et bien-être des Choletais et pour transmettre aux générations futures une agglomération solidaire et écoresponsable", affirme **Jean-Paul Brégeon**, Premier Adjoint au Maire et Vice-Président de Cholet Agglomération en charge de la Transition écologique.

Plan d'actions

Le plan d'actions précise sur une période de 6 ans les moyens à mobiliser, les publics concernés, les partenariats souhaités, les résultats attendus des principales actions engagées afin d'atteindre les objectifs fixés dans

la stratégie. Ce plan composé de 77 actions constitue la feuille de route du territoire et s'inscrit dans la trajectoire 2050. À la fois stratégique et opérationnel, le PCAET prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes. ■

Les grands objectifs du PCAET



Consommation d'énergie :

- » En 2030 : entre -17 % et -28 %
- » En 2050 : entre -42 % et -50 %



Émissions de gaz à effet de serre (GES) :

- » En 2030 : entre -26 % et -40 %
- » En 2050 : entre -55 % et -80 %



Énergies renouvelables (% de la production énergétique / consommation totale) :

- » En 2030 : atteindre 45 %
- » En 2050 : entre 90,5 % et l'autonomie énergétique

Objectifs	Actions phares (quelques exemples)
Réduire la consommation d'énergie	Rénovation énergétique des bâtiments publics
Augmenter la production d'énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> • Installation d'ombrières • Projets de production d'EnR
Réduire les gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques	Renouvellement de la flotte de véhicules de Cholet Agglomération
Diminuer les quantités de déchets	Lutte contre le gaspillage alimentaire sur l'ensemble de la chaîne de restauration collective
Assurer une gestion équilibrée et durable de l'eau	Désimperméabilisation des cours d'écoles et des espaces publics
Conforter la richesse environnementale et écologique	Plantation et préservation des haies bocagères

PCAET
Plan Climat Air Énergie Territorial



Retrouvez l'ensemble des fiches actions du PCAET sur cholet.fr



Santé environnementale

Un enjeu majeur pour les tout-petits

Les équipes du service Petite Enfance de la Ville de Cholet travaillent sur la question de la santé environnementale dans leurs structures.

La communauté scientifique est unanime : l'environnement a une forte influence sur la santé, et c'est tout particulièrement le cas pour les jeunes enfants. On sait aujourd'hui que les trois premières années de la vie sont déterminantes non seulement pour le développement de l'enfant mais aussi pour la santé globale de l'adulte qu'il deviendra", pose **Laurence Texereau**, Adjointe au Maire déléguée à la Famille et à la Petite Enfance. En plus d'être un enjeu primordial, c'est aussi une obligation depuis la publication en 2022 de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant. Par ailleurs, la santé environnementale est un des axes du Contrat Local de Santé porté par Cholet Agglomération. "Mais nous allons plus loin. Cette initiative marque en effet une volonté de la Collectivité : faire en sorte que les petits Choletais accueillis dans nos structures évoluent dans un environnement qui va garantir leur bonne santé,

sans oublier celle des professionnels qui les entourent. C'est ambitieux car nous questionnons toutes nos pratiques pour chercher à les améliorer."

Journées pédagogiques

Dans ce cadre, et pour impliquer toutes les équipes des structures Petite Enfance, des journées pédagogiques ont été organisées en novembre 2024. L'occasion pour les 110 agents du service Petite Enfance d'échanger avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI), le Centre hospitalier de Cholet, l'Agence Régionale de Santé, le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) et la Mutualité Française des Pays de Loire.

Autour de conférences et d'ateliers "nesting" (qui ont pour objectif de livrer toutes les clés pour la création d'un intérieur sain, en limitant les polluants et perturbateurs endocriniens cachés dans les objets du quotidien), les professionnels ont travaillé ensemble pour

améliorer l'accueil de demain dans les crèches et haltes-garderies municipales. Alimentation et contenants alimentaires, produits cosmétiques et d'hygiène, aération, choix des matériaux, mobilier, jeux et jouets... les agents ont pu faire le point sur leurs pratiques quotidiennes et identifier des pistes d'amélioration. Objectif : élaborer un plan d'actions pour prolonger la démarche et l'étendre à d'autres professionnels du territoire. "Il y a une volonté collective de poursuivre cette dynamique et de faire naître un réseau local sur ces enjeux. Notre ambition est bien de parvenir à embarquer tous les acteurs", conclut l'élu. ■



La santé environnementale chez les enfants

C'est tout ce qui fait appel aux 5 sens :

- **le toucher** : le mobilier, les jouets, les produits cosmétiques pour le change, les couches... ;
- **l'odorat** : la qualité de l'air respiré, les produits d'entretien et leurs composants ;
- **le goût** : l'alimentation, la qualité de l'eau ;
- **la vue** : sortir et être au contact de la nature ;
- **l'ouïe** : l'insonorisation des locaux pour limiter les nuisances sonores, à l'intérieur comme à l'extérieur.



La santé environnementale est une priorité de la Ville pour le bien-être des petits Choletais.

Le moustique-tigre est activement recherché

La lutte contre la prolifération du moustique-tigre commence maintenant.

Notre suspect se nomme Moustique-Tigre, mesure 5 mm et arbore une silhouette noire et des rayures blanches sur l'abdomen. Repéré pour la première fois dans la région en 2014, il a été aperçu l'an dernier sur Cholet. À chaque printemps et ce jusqu'au mois d'octobre, il est désormais susceptible de revenir sur ses pas. Accusé de piqûres douloureuses, il peut transmettre, s'il a été au contact d'une personne déjà infectée, des maladies virales telles que la dengue, le chikungunya ou encore le virus Zika.

Le moustique-tigre se reproduit très vite, car la femelle, qui a une durée de vie moyenne d'un mois, pond près de 50 œufs tous les 4 jours. De plus, ce dernier vit dans un rayon de 150 mètres près de son lieu de naissance et reste à proximité des humains, ayant besoin d'eux pour se développer.

Les bons réflexes

Pour éviter que le moustique-tigre ne s'installe, il est important de rester vigilant et de mettre en application quelques recommandations.

• Videz !

Pour éviter le développement des moustiques, limiter les lieux de ponte en vidant tous les objets pouvant contenir de l'eau (soucoupes pour les pots de fleurs, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasols...). Vérifier également le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux...).

• Couvrez !

Pour tenir le moustique-tigre à distance, couvrez par un couvercle ou une moustiquaire les réserves et contenants d'eau (bidons, citernes ou bassins de récupération d'eau de pluie, les piscines gonflables hors d'usage...).



• Signalez !

À la vue d'un moustique-tigre, prenez-le en photo et signalez-le sur : signalement-moustique.anses.fr

Des pièges pondoirs pourront ainsi être installés. N'hésitez pas à passer le message à vos voisins. ■

INFOS

cholet.fr

pays-de-la-loire.ars.sante.fr

Tri des déchets en extérieur



Cholet Agglomération et l'ensemble de ses communes renforcent leur politique de tri des déchets. Afin de répondre à l'obligation de la loi AGEC qui encourage le tri des déchets hors foyer, les poubelles de rue vont être remplacées par des corbeilles de tri. Ces dernières permettront la collecte séparée des déchets pour les produits consommés dans l'espace public. Les corbeilles de rue seront désormais à double flux (emballage en plastique, métal, papier-carton et ordures non recyclables), voire triple flux (emballages en verre en supplément). Les premières installations auront lieu courant juin. Des panneaux d'information vont aussi être installés auprès des poubelles concernées pour avertir les usagers.

Prévention contre les déchets abandonnés

Certaines corbeilles, présentes dans les espaces naturels tels que des parcs, vont aussi être supprimées. L'idée est d'encourager les citoyens à prendre soin des lieux publics en repartant avec leurs déchets à leur domicile ou en les déposant dans les conteneurs à proximité.

Les déchets jetés en extérieur ont plus de chances de se retrouver dans la rue. Le risque est qu'ils terminent leur trajectoire dans les avaloirs et à terme dans l'océan. Cholet Agglomération va entreprendre de nombreuses actions pour encourager les usagers à ramasser les déchets abandonnés. ■

Biodéchets

Un modèle d'apport volontaire aérien va être testé avenue de Nantes pour collecter les biodéchets. Ce nouveau point de collecte pourra recevoir plus de biodéchets et être relevé moins souvent, car les usagers devront recouvrir leur dépôt de copeaux mis à disposition sur place. Les premiers tests se feront courant juin.

Emplois saisonniers : la Collectivité recrute !

La Ville de Cholet et Cholet Agglomération recrutent pour renforcer leurs équipes durant la période estivale. Des emplois saisonniers à pourvoir dans plusieurs secteurs, et pour tous profils. Rejoignez les équipes dynamiques et passionnées de la Collectivité et contribuez à préserver un service public de qualité !

Quels types de postes ?

Auprès des personnes âgées :

- Infirmière en EHPAD
- Aide-soignante en EHPAD
- Agent social (EHPAD et résidences autonomie)
- Auxiliaire de vie
- Aide à domicile

Au sein de services techniques :

- Agents de collecte des déchets

Quel contrat ?

CDD saisonnier, temps partiel ou temps complet, selon les postes.

Comment postuler ?



Retrouvez les offres et postulez en ligne dès maintenant sur emploi.cholet.fr



Fête des mères : offrez un foulard de Cholet

Cholet Agglomération et la Ville de Cholet ont collaboré avec les étudiants du lycée de la Mode et la Plateforme eMode pour présenter une collection de foulards et bandeaux, en vente à l'Office de Tourisme. Conçus en France et réalisés en twill de soie, foulards et bandeaux sauront à coup sûr faire plaisir !

Une collection capsule à ne pas manquer. ■

INFOS
ot-cholet.fr

Un différend ou un litige, pensez à la conciliation !



La conciliation de justice est un mode de règlement amiable des différends entre particuliers.

Elle a pour objet de trouver une solution aux litiges privés qui peuvent naître entre propriétaire et locataire, entre voisins, ou encore entre consommateur et commerçant ou artisan...

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide, gratuit et confidentiel, pour résoudre un conflit. L'accord amiable permet ainsi d'éviter un procès. Depuis trois ans, il est d'ailleurs

obligatoire de tenter la conciliation pour les préjudices inférieurs à 5 000 €, avant de saisir le juge.

Les conciliateurs interviennent à l'initiative d'une des parties, sur rendez-vous, au palais de justice de Cholet. Ce sont des auxiliaires de justice assermentés et bénévoles, qui se positionnent en médiateur.

"Notre principe directeur est l'impartialité vis-à-vis de l'une ou l'autre des parties",

Aujourd'hui l'agglomération compte quatre conciliateurs prêts à vous accueillir.

Prendre rendez-vous :

• en ligne sur cholet.fr
(Services en ligne)



• par téléphone auprès de la Mairie de Cholet au 02 72 77 21 94

insiste **Philippe Boislève**, conciliateur sur le territoire depuis 2003. Leur rôle est d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige. Sur les 100 000 cas traités chaque année, la moitié d'entre eux parviennent à trouver un terrain d'entente. ■

Le service Nuisances à la rescousse

Contrairement au conciliateur de justice, le service Hygiène / Nuisances n'a pas la compétence pour traiter les infractions au Code civil. Sollicités directement par les particuliers ou par d'autres services de la Mairie, les agents interviennent sur plusieurs champs d'action relevant principalement du Règlement Sanitaire Départemental de Maine-et-Loire, mais également du Code de la voirie routière et du Code pénal. L'agent assermenté a la compétence pour relever les infractions constatées.

Les missions

Les plaintes traitées concernent :

- la végétation débordant sur le domaine public routier ou les terrains en friche ;
- les nuisibles tels que les frelons asiatiques, les rongeurs présents sur le domaine public ;
- le constat d'indécence de l'habitat (problèmes d'humidité, moisissures...). Si le service peut intervenir en matière de logement indécemment, l'insalubrité relève de la compétence du Préfet (constat réalisé par l'Agence Régionale de Santé).

Pour contacter le service Nuisances, il vous suffit de saisir :

• par écrit :

Hôtel de Ville et d'Agglomération
rue Saint-Bonaventure
BP 62111
49321 Cholet cedex

• par mail :

contactville@choletagglomeration.fr
en mentionnant vos coordonnées complètes (nom, adresse, numéro de téléphone)

Pour toute autre réclamation, appelez le 02 72 77 24 20

Cholet Passion - 37 élus

Plus que jamais... Cholet Passion !

Depuis quelques semaines, les médias mettent le sujet des prochaines élections municipales sur la place publique. À un an de cette échéance, Cholet n'est pas en reste.

Certains opposants annoncent travailler sur une liste d'union qui n'accueillera cependant pas toutes les couleurs représentant les minorités. D'autres sont d'ores et déjà candidats alors qu'ils n'ont même pas réussi à faire une liste lors des élections municipales de 2021, après l'annulation provoquée par leur recours. Le Député de la circonscription réfléchit, souhaite être sur une liste, discute... bref tergiverse...

L'équipe municipale est l'objet de nombreux fantasmes par la presse locale et le microcosme choletais. Chacun y va de son commentaire, de son post sur les réseaux sociaux en dénigrant les personnes... Tout y passe.

Le climat ambiant s'électrise alors qu'il reste encore des mois de travail pour nos concitoyens.

L'équipe Cholet Passion semble être au cœur des discussions. Certains remettent sur le tapis le dossier dit "des indemnités" en diffamant et en insultant les élus de la Majorité qui n'ont jamais touché le moindre euro de trop... Encore et encore la même rengaine insupportable. C'est tellement plus facile de s'attaquer aux personnes quand on n'a pas d'idées ni de projets. Les élus de Cholet Passion semblent être la cible à abattre pour certains.

Ces derniers temps, le débat politique est très troublé. Il est devenu difficile voire impossible. Chacun voit la politique comme un outil pour faire le buzz. L'objectif est de faire parler de soi sans pour autant avoir des convictions, des idées, des projets.

Comment en est-on arrivé là ?

Au fil des années, au fil des équipes, les élus qui avaient la volonté d'agir pour les Choletaises et les Choletais se sont investis dans l'équipe quelles que soient leurs opinions ou tendances politiques. La Majorité municipale a toujours été plutôt étiquetée "divers droite". Certains élus de gauche ont choisi d'agir à nos côtés pour le bien de nos concitoyens. Un chef de file de l'opposition dans les années 2000 a bien dit que Glisséo était un "projet

pharaonique". Mais il est malgré tout venu finir son mandat à nos côtés, dans le total respect de ses convictions. Cette volonté commune nous a permis d'avancer collégialement et de mener des projets qui ont assurément changé la physionomie de la cité.

À l'heure où certains se complaisent à vouloir fomenter une quelconque stratégie dans le seul espoir d'exister, nous continuons notre action.

Il y a des dossiers majeurs qui méritent notre engagement à 100 % : le problème de démographie médicale, la sécurité, et bien d'autres... Que nos concitoyens soient assurés de notre engagement. Nous continuerons à œuvrer jusqu'au bout avec le même objectif : offrir un cadre de vie de qualité à l'ensemble de nos concitoyens.

C'est dans cet état d'esprit que nous avons décidé de diminuer le taux d'imposition de 3 %. Les élus de Cholet Agglomération ont pour rappel choisi d'instaurer une taxe foncière sur le bâti à hauteur de 5 %. Les décisions gouvernementales ont permis de revenir sur ce taux en le baissant à 3 %, malgré les réticences du Président de Cholet Agglomération et Maire de Cholet, qui a évidemment suivi le vote de la majorité des maires et de certains élus de son équipe, alors qu'il envisageait 2 voire 1 %.

En diminuant l'imposition de Cholet, la Majorité municipale souhaite que les ménages de la commune ne soient pas pénalisés. Nous ne pouvons pas concevoir que ce soit toujours et seulement les propriétaires qui paient à chaque fois pour tout le monde. Les locataires ne participent plus et ne contribuent plus à la vie locale, tout en bénéficiant des services. Il y a une forme d'injustice. Un couple qui travaille toute sa vie et qui souhaite logiquement être propriétaire de sa maison ne doit pas tout sacrifier sur l'autel des impôts. Cette décision a donc été prise avec la volonté de ne pas asphyxier encore plus les ménages.

Il faut écouter nos concitoyens. Demander toujours plus n'est plus entendable.

Naturellement Cholet - 3 élus

La loi est la même pour tous

Remettre en question l'État de droit, contester la séparation des pouvoirs et attaquer l'indépendance de la justice devient une pratique courante, tant au niveau local que national. **Les élus ne sont pas au-dessus des lois.** Ils se doivent d'être exemplaires. C'est heureusement le cas pour la majorité d'entre eux.

L'égalité devant la loi est un principe constitutionnel fondamental. Comme le stipule la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, "la loi doit être la même pour tous". Comment les citoyens pourraient-ils continuer à accepter les sanctions et condamnations qui leur sont parfois imposées quand ils voient des élus chercher par tous les moyens à échapper aux sanctions décidées par la justice?

Rappelons que la justice est rendue "au nom du peuple français", après avoir entendu les arguments de toutes les parties, et qu'elle justifie toujours les décisions qu'elle prend.

Remettre en cause la justice, c'est attaquer la démocratie. C'est ce qui caractérise les populistes et les extrêmes.

Cholet Autrement - 3 élus

Girouette

S'inscrire à une formation pour tenter de réussir la fin du mandat est une des meilleures décisions prise par la majorité locale. Finir en beauté ce mandat qui n'a été qu'une succession d'affaires judiciaires, qui a vu le départ de 3 adjoints et plus récemment la désapprobation officielle du 1er adjoint, s'avère difficile. Critiques du 1er adjoint qui arrivent bien tard pour être crédibles. Cholet Passion ne passionne plus et son électorat a bien du mal à suivre les tergiversations du maire entre Rassemblement National et Républicains. Lors des législatives, le maire tenait le LR pour grand perdant de la droite et le qualifiait de « grand bazar » au profit du RN devenu « la locomotive de la droite ». Depuis le vent a tourné. À quoi doivent se fier les électeurs de Cholet Passion ? Aux résultats des prochaines législatives ou aux conclusions de l'appel formé par Mme Le Pen ?

Avec vous ! Uni.e.s à gauche - 2 élus

Aucun texte n'est parvenu à la rédaction du magazine.

Sélection agenda

Retrouvez l'agenda
sur cholet.fr et suivez-nous
sur les réseaux sociaux



Du 14 au 18 mai

Tradition... modernité

Les dentellières de l'association Méli Mélo Fil exposent leurs dentelles aux fuseaux.

Tous les jours, de 10h à 18h
Galerie du Théâtre Saint-Louis



Samedi 17 mai

Cœurs de villes

L'Orchestre Harmonique du Choletais jouera des pièces de compositeurs phares du répertoire pour orchestre d'harmonie tels que Otto Schwarz, Thomas Doss ou encore Franco Cesarini, ainsi que de célèbres compositeurs de musiques de films comme Danny Elfman et Henry Mancini.

20h30 | Théâtre Saint-Louis
Infos et réservations : ohc-49.fr



Vendredi 23 mai

Anim' Sports Adultes

Le Rallye du Lac

Relevez le défi d'un circuit canoë et d'épreuves sportives aux abords du lac de Ribou, alternant des activités nautiques et terrestres.

18h30 | Lac de Ribou

Infos et inscriptions : asadultes@choletagglomeration.fr



Mardi 27 mai

Conférence

"Le Liban pluriel : atouts et faiblesses du pays du cèdre"

L'association Cholet-Araya invite Alexandre Najjar. L'écrivain franco-libanais s'exprimera et échangera avec le public sur l'histoire, la situation politique, économique et sociale au Liban. En partenariat avec le Passage culturel, une vente de livres et une séance de dédicaces sont également prévues lors de cette soirée.

19h | Salle Paul-Valéry – Hôtel de Ville
Entrée gratuite (tous les dons sont acceptés et bienvenus)

Comment faire pour bien manger ?

Pizza, hamburger, frites, glace, soda, bonbons... c'est LE menu préféré des enfants ! Mais, au fond de toi, tu sais que manger tout cela à chaque repas, ce n'est pas bon pour ta santé, n'est-ce pas ?



"5 fruits et légumes par jour", "manger, bouger"... tu as forcément entendu ces petites phrases à la radio, à la télévision, à l'école ou chez le médecin. Sais-tu pourquoi ? **Bien manger, c'est important pour grandir, pour jouer, pour courir, pour apprendre !** C'est ta santé et ta vie d'adulte qui sont en jeu dans cette affaire. Manger trop gras, trop sucré, trop salé augmente le risque de devenir obèse plus tard et favorise même certaines maladies.



Mais alors, comment faire pour bien manger ?

Il faut manger é-qu-i-li-bré ! Beaucoup de fruits et de légumes pour avoir de bonnes énergies. Pas mal de féculents (riz, pain, pâtes, etc.) pour tenir jusqu'au prochain repas. Une bonne dose de produits laitiers pour les os, afin de grandir comme il faut. Un peu de viande et de poisson pour avoir de bons muscles et puis un minimum de sucres, parce que c'est difficile de résister ! **Si on mange équilibré, le corps se sent bien** et on n'a plus envie de manger des cochonneries ensuite. Et surtout, pense à boire de l'eau pour bien t'hydrater ! C'est la seule boisson indispensable.

L'info en +

Dans ses restaurants scolaires, la Ville de Cholet mène des actions d'éducation à l'alimentation et au goût pour rendre les enfants acteurs de leur alimentation, tout en favorisant le plaisir de manger : **dégustations, ateliers culinaires, opération "Mon école, mon menu", repas à thème...** Et avec la nouvelle cuisine centrale, d'autres animations verront le jour (lire p. 14).



Petite histoire des cours de récréation



Un préau, un arbre et des dessins au sol sont les symboles des cours de récréation...

École du Paradis, 1905

Lorsque la sonnerie retentit, les enfants se précipitent dans la cour. Pendant ce temps de pause, les jeux et les bavardages s'imposent. Si le moment de récréation existe dans le milieu scolaire depuis longtemps, c'est au XIX^e siècle qu'il est véritablement institutionnalisé. En 1858, il est préconisé que les écoles soient équipées de préau et de cour. En 1866, Victor Duruy, le ministre de l'Instruction publique, prescrit dans les écoles une pause de 10 minutes, en extérieur, deux fois par jour. La cour est un argument important auprès des parents comme en témoigne le prospectus du collège (Colbert) en 1875 : "Les cours de récréation sont vastes, plantés d'arbres magnifiques qui mettent les élèves à l'abri des ardeurs du soleil, des préaux couverts permettent aux

enfants de se livrer à leurs jeux les jours de pluie, des murs élevés interdisent toute communication avec le dehors." À la même époque, les élèves de l'école de la rue Tournerit, en l'absence de cour de récréation, font une pause dans celle de l'orphelinat. Un cahier de l'école du Paradis, écrit de la main de la directrice en 1895, nous apprend que dans cette école primaire : "Les institutrices et les femmes de service assistent aux récréations, organisent les jeux et y prennent part. En maternelle, certains jeux sont communs aux garçons et aux filles comme les rondes, l'aiguille et la balle, tandis que les garçons se regroupent pour jouer au chemin de fer, au tir à la balle, à la marche au tambour et au tirage au sort (deux jeux d'inspiration militaire), tandis que les filles jouent à la ronde et à la queue leu leu." ■

➕ Encore plus d'Histoire sur archives.cholet.fr

Infos pratiques

Hôtel de Ville et d'Agglomération
02 44 09 25 00
contact@choletagglomeration.fr

Mairie annexe du Puy-Saint-Bonnet
02 41 56 41 76
mairie-psb@choletagglomeration.fr

cholet.fr



Retrouvez sur cholet.fr votre Cholet mag en version audio, enregistré par l'Association des donneurs de voix.

Choletmag

Mensuel municipal d'information, réalisé par la direction de la Communication de la Ville de Cholet et de Cholet Agglomération

Directeur de la Publication : Florent Barré

Contact :
Hôtel de Ville et d'Agglomération
Rue Saint-Bonaventure
BP 62111
49321 Cholet cedex
02 44 09 25 00
choletmaginternet@choletagglomeration.fr

Direction de la Communication : Delphine Stéphan

Rédaction en Chef : Goulvenn Debois

Rédaction : Marion Goux, Marie-Noëlle Deh, Élise Juhel

Photos : Étienne Lizambard, Dorian Boudier, David André, Élise Juhel, Marie-Noëlle Deh, Marion Goux, Shutterstock

Composition : Valérie Goblet, Stéphane Blanchard et Sandrine Hermenault

Relecture : Agence Les Décoquilleurs

Impression : ICI

Distribution : La Poste

Tiré à 30 700 exemplaires

Dépôt légal mai 2025



À L'AFFICHE

LA NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

La Nuit Européenne des Musées a lieu, en France et en Europe, samedi 17 mai. Pour l'occasion, et ne dérogeant pas à la tradition, le Musée d'Art et d'Histoire et le Musée du Textile et de la Mode ouvrent leurs portes de 18h à minuit.

Au programme : visite guidée, DJ set, danse, parcours ludique, projections...

Samedi 17 mai, de 18h à minuit
Musée d'Art et d'Histoire
et Musée du Textile et de la Mode

Infos et programme
culture.cholet.fr

L'agenda sur cholet.fr

Pour toute publication dans l'agenda sur cholet.fr, contacter la direction de la Communication
au 02 72 77 23 83 ou choletmaginternet@choletagglomeration.fr

